

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. Ilc 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 1.50 par semestre pour la Suisse et fr. 5.50 par an pour l'Étranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Étranger sont payables d'avance

ANNONCES:

Canton Suisse Étranger
La ligne en son espace . 3.15 0.80 0.40
Rétards 0.50

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'Administration du Journal“ Sion.

ABONNEMENTS:
L'abonnement est payable par six mois.
année 6 mois 3 mois
Valais et Suisse 9.— 4.50 2.50
Étranger (envoi des 8 no-
mètres de la semaine . . . 17.— 9.— 5.00
Envoi par numéros . . . 20.— 12.— 7.—
— Abonnements par poste ou cta en plus

On cherche pour le Valais:

Placier

expérimenté, langue française et allemande, pouvant séjourner et travailler 1 à 2 mois dans les localités importantes pr. visite de clientèle privée. En cas de bonne réussite, stable. Frais de voyages et commissions. Offres avec références au bureau du journal.

Bois de chauffage

M. Perrinjaquet, Chemin Vinet 23, Lausanne désire acheter plusieurs wagons de bois divers, secs. JH124L.

Laine de mouton

Belle laine de mouton, bien lavée, est achetée par le Pénitencier cantonal à Sion.
LA DIRECTION.

Chansons

et monologues. Demandez catalogues **gratuits** et franco à **Chansonnia**, Fusterie 7082 à GENEVE

PIANOS D'OCCASIONS

des meilleures marques suisses et étrangères, tous garantis en bon état.

Grand choix de pianos neufs
Facilités de paiement

Grand choix de pianos électriques
Bon escompte au comptant.

Maison A. EMCH

MONTREUX
19, Avenue du Kursaal 19

A LOUER

jolie chambre meublée, bien exposée.
S'adresser au bureau du journal.

On demande

une personne propre et de confiance pour les travaux du ménage, pas d'enfants, bon gage, ainsi qu'un garçon de peine.
Ecrire poste restante P.P.79. Vevey.

On demande fille de cuisine

tout de suite. Gage 50 francs.
Hôtel des Sapins, Arveyes sur Box.

Fruits, Miels, Vins

du Pays et de l'Étranger
S. MEYTAI, SION
Rue de Conthey
Expédition par fûts depuis 50 lt.
Vente à l'emporter à partir de 2 litres. Prix modérés.
Achat de tout fruit au cours du jour

Vu la pénurie de fourrages

vendez vos chevaux qui ne payent plus leur nourriture à la grande boucherie chevaline de Sion qui vous paye le plus grand prix du jour. Paiement comptant. Téléphone 186.
En cas d'urgence se rend à domicile.
Louis Mariethoud

Bonnes et solides étoffes
réputées les meilleures sont à vendre auprès de la MAISON
F. SCHIESSER & C^{IE} USTER Ct. de Zurich
Laine et déchet de laine sont achetés aux prix les plus élevés.
DEMANDEZ LES ÉCHANTILLONS

On demande

pour famille d'industriel de la Suisse romande, composée de 4 personnes, dont 2 enfants de 9 et 6 ans, une bonne CUISINIÈRE et BONNE D'ENFANTS. Jolis salaires et bons traitements assurés. Places stables.
Faire offres au journal.

Cuisinière

demandée de suite dans famille distinguée de 2 personnes à La Chaux-de-Fonds. Entrée immédiate ou à convenir. Hauts salaires. S'adresser au bureau du Journal

DOUCHES

La Maison Populaire avise le public de Sion qu'elle a dans son bâtiment, une installation de douches. Celles-ci seront ouvertes deux fois par semaine. Les inscriptions se font éventuellement pour le mardi et le samedi. Invitation cordiale. Prière de s'inscrire à l'avance

Chaussures à prix réduits

Série Bailly-Succès
Articles de luxe, sport et travail.
Envois à choix. Prix très avantageux.
MOSONI-LAVEGGI, SIERRE

Couvertures militaires

désinfectées, pouvant être utilisées comme couvertures de lit, couvertures pour bétail, ou bien comme couvertures sur planches à repasser, au prix de frs. 7.—, 9.—, 10.—, 12.— et 14.—

Maillots militaires

pour garçons, frs. 11.— pour adolescents frs. 13.—, pour hommes, frs. 15.—. Expédition par la poste, jusqu'à l'épuisement de la provision.
Fritz Setz, Tägerig (Argovie).

Café-Restaurant de la Maison Populaire

Chambre et Pension
Restauration et consommation de 1^{er} choix
Café - Thé - Chocolat
Gâteaux sur commande
Se recommande
Isidore Muller, tenancier.

La meilleure utilisation du lait

offre-t-il toujours encore de centrifuger le lait, puisqu'on obtient le plus grand rendement de beurre par cette méthode. L'écrémeuse „FRAM“ atteint ce but en forte mesure, en ce qu'elle se distingue parmi les machines-ménagères par une haute capacité à côté du prix bon marché.
Prospectus illustré est promptement envoyé par la maison

Rud. Baumgartner & Cie, Zurich 5

Installateurs de laiteries et fromageries, leurs succursales à Berne & Lucerne et leurs agents locaux.

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

EN TOUS GENRES POUR BUREAUX, SOCIÉTÉS, etc. Exécution prompte et soignée IMPRIMERIE GESSLER, SION

SOUSCRIRE aux séries ou groupes variés de 30 obligations à lots de la Fédération des Chefs d'équipe des Chemins de fer fédéraux. C'EST S'ASSURER les lots. Lors des prochains tirages sortiront 6 à 7 BELLES PRIMES

Prochains TIRAGES: 22 janvier, 5, 15 et 22 Février etc. GROS LOTS Fr. 500,000- 200,000- 100,000-, etc.

Prix de la série ou groupe varié de 30 obligations à Fr. 5.— Fr. 150.— au comptant ou payable en mensualités: à partir de

Fr. 5 par mois

10, 20 ou davantage en compte-courant.

Jouissance intégrale aux tirages dès le 1^{er} versement.
Prix d'un seul titre Fr. 5.—

Chaque titre sera remboursé avec primes jusqu'à fr. 20,000.— et au minimum à francs 5.—

2 tirages en 1920.
4 tirages par an de 1921 à 1978

Magnifique plan de lots:

19 à	20.000
18 à	10.000
5 à	8.000
78 à	5.000
67 à	1.000
179 à	500
625 à	100
1100 à	50
597909 à 30, 25, 20, 15, 10 et 5	600.000 lots pr fr. 4.433,730

Tout acheteur d'une série au comptant ou par mensualités participera à 22 grands tirages dont les prochains les 22 janvier, 5, 15 et 22 février etc., avec lots
1 à Fr. 1.000.000.—
2 à 500.000.—
2 à 250.000.—
2 à 200.000.—
16 à 100.000.—
etc., au total pour Francs 10 MILLIONS

Les Commandes sont reçues par la **BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS**
PEYER & BACHMANN - GENEVE - 20, rue du Mont-Blanc

Pour quelques semaines seulement

Gendarmes extra à fr. 4.— la douzaine
Saucisses au foie et choux à Fr. 4.— le kilog.
Expédition par n'importe quelle quantité

Maison Henri Huser S. A.

Téléphone N° 31.20 LAUSANNE Téléphone N° 31.20

ON ÉVITE ON SOIGNE ON COMBAT
EFFICACEMENT
Toutes les Maladies DES VOIES RESPIRATOIRES par l'emploi des
PASTILLES VALDA ANTISEPTIQUES
Mais le succès n'est assuré que si on emploie bien
LES PASTILLES VALDA VÉRITABLES
Les EXIGER dans toutes les Pharmacies
En BOITES de 1. 90 portant le nom
VALDA

ABONNEZ-VOUS AU „Journal et Feuille d'Avis du Valais“

Le Café de malt Kneipp-Kathreiner est la meilleure boisson pour la jeunesse comme pour l'âge mûr.
Le Café de malt Kneipp-Kathreiner

CARRELAGES ET REVETEMENTS



J. ROD - LAUSANNE
ST-ROCH 10 TEL.: 39.61

VIANDES 1^{ER} CHOIX

Bouilli à Frs. 3.80, 4.50, 5.20 le kg.
Rôti 4.80, 5.50, 6.20 »
Beau bœuf salé 4.50, 6.20 »
Télines fraîches et salées 4.— »
Belle graisse fondue et à fondre 4.— »

Charcuterie

Saucissons pur porc à Frs. 10.— le kg.
Saucissons mi-porc 8.— »
Saucisses pur porc 8.— »
Saucisses mi-porc au foie et aux choux 4.— »
Cervelas et vienneries 4.80 la dz.
Gendarmes et saucisses au cumin 4.— »

Expéditions soignées et contre remboursement

Henri Huser S.A.

Boucherie et charcuterie

LAUSANNE

Gare du Flon — Téléph. 31.20

Demandez nos prix spéciaux pour quartiers devant et derrière extra. Marchandise extra pour saler.

Vite et bien

Pour remettre ou reprendre rapidement un commerce: Epicerie, Primeurs, Tabacs, Café, Boulangerie, etc., adressez-vous à G. Drognet, « La Commerciale », Square de Georgettes, 4. Lausanne Tél. 4362

Boucherie Chevaline

2 Chemin Neuf Eaux-Vives GENEVE
De retour du front français, M. Rossignol Lucien prévient sa clientèle qu'il recommence ses expéditions comme par le passé des viandes de 1^{er} choix à des prix modérés.
Rôti, le kilo depuis fr. 3.—
Bouilli, le kilo depuis fr. 2.40
Charcuterie fumée et non fumée, prix spéciaux par demi-cheval.
Téléphone 45.63

Pour être bien servi et à bon marché, il faut s'adresser à la Boucherie Chevaline, rue du Midi 1. Renens Téléphone 84.127 succursale VALLOBRE.

Rôti dep. frs. 3.— le kg., bouilli, dep. 2.20 le kg.; salé fumé 4.— le kg.; salamis frs. 6.— le kg.; saucissons extra 4.— le kg.; saucisse au foie 4.— le kg.; cervelas, pièce 30 cts.; saucisses aux choux, 4.— le kg.
Se recommande: Jean SOLEN. THALER.

V viande et charcuterie bon marché

Bouilli avec os, 7c. kg. fr. 2.—
Rôti sans os ni charge 3.20
Saucisses et saucissons 5.—
Salamis 5.—
Viande désossée pour faire de la charcuterie 2.80
Expédie à partir de 2 kilos la Boucherie Chevaline Centrale Louve 7, Lausanne

GUÉRISON complète et rapide des cas les plus graves, récents et anciens de diabète, anémie, impuissance, toux, bronchite, asthme, rhumatisme, névralgie, goutte, maladie du foie retour d'âge, constipation, eczéma et toutes les maladies de la peau, barbe, cheveux, anus, ulcères variqueux et autres etc., par les merveilleux extraits de plantes du Docteur DAMMANN différents pour chaque maladie. Demandez circulaire N° 65 avec preuves du Prof. P. Parat, pharmacien, Rue Ancienne, Genève. (Carouge) en décrivant bien la maladie. 38086

Mme Ida Reichenbach
Sage-femme diplômée 1^{re} classe
Consultations de midi à 4 heures (sauf le jeudi) ou sur rendez-vous
11 rue Verdaine, Genève
Pensionnaires Téléphone 39,97

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, MAUX DE TÊTE
Le seul REMÈDE SOUVERAIN **KEFOL**
Bouteille (10 centimes) 1.50. Ch. Bussola, pharmacien, Genève
Toutes Pharmacies, Halles de Genève, KEFOL

La ratification de la paix

Le traité de paix entre l'Allemagne et les Alliés est enfin entré en vigueur. La cérémonie de la signature du protocole et de l'échange des ratifications a eu lieu samedi après-midi au ministère français des affaires étrangères; elle a été très simple: A 16 h., exactement, MM. Clemenceau, Lloyd George, Nitti et Matsui se sont réunis dans le cabinet de M. Pichon MM. von Simson et von Lersner furent introduits immédiatement par M. William Martin, chef du protocole.

M. Clemenceau, après avoir déclaré que le texte du protocole soumis à leur signature était conforme à celui qui leur avait été remis le 1er novembre, les invite à signer. MM. von Lersner et von Simson s'approchèrent successivement de la table sur laquelle avait été déposés l'instrument diplomatique et ils apposèrent leurs signatures.

M. Clemenceau remit alors aux délégués allemands la lettre par laquelle les puissances alliées s'engagent à réduire la quantité de matériel naval réclamé par les Alliés à l'Allemagne.

Cette première séance avait duré à peine trois minutes.

Précédés par William Martin, les plénipotentiaires allemands furent ensuite introduits dans le salon de l'Horloge, où avaient déjà pris place les délégués des puissances alliées. M. Clemenceau va prendre place au fauteuil présidentiel devant la cheminée monumentale. Il avait à sa droite MM. Tardieu, Klotz, et Leygues (remplaçant M. Pichon), Jules Cambon, etc.) Puis viennent MM. Nitti, président du conseil italien, Hymans, ministre des affaires étrangères belges, Venizelos, président du conseil hellénique, Patchich, plénipotentiaire de l'Etat serbo-croate-slovène. A sa gauche avaient pris place MM. Lloyd George, Bonar Law, lord Curzon, représentant la Grande-Bretagne, Matsui, ambassadeur du Japon à Paris et plénipotentiaire.

M. William Martin invita alors les délégués allemands à signer les premiers le procès-verbal de dépôt de ratifications qui se trouvait placé sur une table spéciale dressée au milieu de la table en fer à cheval. Von Simson signa d'abord, puis von Lersner.

Aussitôt après, Lloyd George apposa sa signature à son tour, puis MM. Clemenceau, Nitti et Matsui.

Après les représentants des quatre grandes puissances qui ont ratifié le traité de Versailles signèrent les plénipotentiaires de la Belgique, de la Bolivie, du Brésil, du Guatemala du Panama, du Pérou, de la Pologne, du Siam, de la Tchécoslovaquie et de l'Uruguay. Cette formalité étant accomplie, M. Clemenceau se leva et prononça les paroles suivantes:

« Le protocole de ratification du traité conclu entre les puissances de l'Entente et l'Allemagne est signé. Dès ce moment le traité entre en vigueur et doit être exécuté dans toutes ses clauses. La séance est levée ».

Il est exactement 6 h. 15. Les plénipotentiaires allemands se retirèrent les premiers, puis les délégués alliés. Cependant MM. Clemenceau, Lloyd George et Nitti ne quittèrent pas le ministère des affaires étrangères, où ils firent un conseil secret.

Au dehors, une foule de quelques centaines de personnes s'était massée pendant la cérémonie.

L'Italie et la négociation du prince Sixte

Les Italiens s'irritent beaucoup à la lecture du dossier du prince Sixte. Le spectacle d'hommes d'Etat français et anglais négociant longuement avec l'Autriche, ennemie directe de l'Italie, alors que le gouvernement de Rome était tenu dans l'ignorance de tout ce qui se passait, leur est tout à fait déplaisant. Ils soupçonnent M. Poincaré, Briand, Berthelot de mentir certains propos qui leur sont prêtés et qui semblent attester non seulement qu'ils acquiesçaient au principe des pourparlers, mais encore prenaient goût à leur développement. Les journaux de Rome et de Milan ne mesurent pas l'expression de leur mécontentement jusqu'à M. Borghese qui, dans le « Corriere della Sera », accuse les dirigeants français d'avoir manqué à sa patrie, « tandis qu'elle saignait sur le Carso ». Et la polémique anti-française que nous avons vu sévir à intervalles plus ou moins longs depuis six mois reprend de plus belle.

Les journaux français reconnaissent que l'Italie a été laissée beaucoup trop longtemps en dehors des conversations de l'Élysée et que les coïncidences qui lui ont été faites n'ont pas été assez complètes. La combinaison trouvée par M. Lloyd George pour concilier la parole donnée au prince Sixte avec la loi jurée au gouvernement de Rome, est particulièrement répréhensible.

Mais pour juger équitablement l'attitude du chef d'Etat et des ministres français, il importe de bien se rendre compte du point de vue auquel, dans toute cette affaire, ils se sont placés. En réalité, aucun d'eux n'a cru à l'issue favorable de l'entrevue. Ils étaient trop bien renseignés sur l'état d'assujettissement où la monarchie des Habsbourg était tombée, relativement à l'Allemagne. Ils savaient que, même tout autre lien brisé, l'Autriche eût été incapable de démerler ses armées de celles de son alliée. Pourquoi ont-ils accepté de causer? Pour deux raisons. D'abord, ils voyaient dans la démarche du prince Sixte un signe plein d'enseignements sur la condition réelle de l'Europe centrale. La conversation allait leur

permettre de jeter un coup de sonde dans le corps ennemi. Enfin, pensant qu'un jour viendrait où tous les dossiers seraient ouverts, et où ils auraient à répondre de leurs actes, ils ont voulu laisser se poursuivre l'expérience qui s'offrait. Pas un instant, ils ne se sont départis de leur scepticisme.

SUISSE

Un délai aux neutres

Conformément à l'art. 1er et à l'annexe de la Partie I du traité de Versailles, les États dont les noms suivent sont invités à accéder au Pacte de la Société des Nations, dans les deux mois qui suivent la mise en vigueur du traité: Argentine, Chili, Colombie, Danemark, Norvège, Espagne, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Salvador, Suède, Suisse et Venezuela.

Le président de la Conférence a donné à la date du 10 janvier un télégramme aux chefs des gouvernements des États ci-dessus désignés, pour les informer que le traité a été mis en vigueur à cette date. En même temps il donne communication de cette démarche aux ambassadeurs ou ministres des États intéressés, en leur faisant parvenir une copie certifiée conforme du traité de Versailles.

Voici le texte du télégramme ci-dessus mentionné:

« Aux termes de l'article premier et de l'annexe à la Partie I du traité signé à Versailles le 28 juin 1919, entre les puissances alliées et associées et l'Allemagne, les puissances désignées dans cette annexe sont invitées à accéder au Pacte de la Société des Nations dans les deux mois à partir de la mise en vigueur du traité. J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que le traité de Versailles ayant aux clauses finales été ratifié par l'Allemagne d'une part, et d'autre part, par plusieurs puissances alliées, dont l'empire britannique, la France, l'Italie et le Japon, il a été mis en vigueur le 10 janvier 1920. Une copie certifiée conforme de ce traité a été remise ce jour à Votre Excellence, en qualité d'ambassadeur (ou ministre) à Paris.

(Signé): Georges Clemenceau.

Reconnaissance de la République autrichienne

Le Conseil fédéral a décidé de reconnaître officiellement la république autrichienne.

Une commune allemande veut devenir suisse

La commune badoise de Busingen, enclavée dans le canton de Schaffhouse, demande à être rattachée à la Suisse.

Industrie et commerce

Le II^e congrès pour l'industrie et le commerce aura lieu les 30 et 31 janvier 1920 dans la salle du Casino à Berne.

Les objets portés à l'ordre du jour sont: la loi fédérale portant réglementation des conditions de travail, la question des changes et celle du Rhin.

Comme pour le premier congrès, les personnes qui voudront prendre part à l'assemblée, devront présenter à l'entrée la circulaire de convocation de l'Union suisse du commerce et de l'industrie et de l'Union centrale des associations patronales suisses. Ces circulaires de convocation peuvent être obtenues en allemand et en français auprès des sections des deux associations centrales.

La journée de huit heures

Les promoteurs de la journée de huit heures ont toujours préconisé cette innovation comme un véritable bienfait social; un de leurs principaux arguments consistait à dire que huit heures de travail par jour étaient à peu près la limite des forces humaines et qu'après cet effort, tout homme avait un urgent besoin de repos. Depuis que la journée de huit heures est introduite, les maîtres d'Etat ne cessent de se plaindre de la concurrence plus ou moins clandestine que leur font, en dehors de leurs heures légales de travail, les ouvriers et employés de toutes les catégories.

L'autre jour encore, on pouvait lire dans le « C-utliener » de Zurich, l'entrefilet suivant:

« Le syndicat des ouvriers du bois s'est vu obligé de porter plainte contre la section zurichoise des employés de tramway, parce que des membres de cette organisation profitent de leur temps libre pour entreprendre des travaux de menuiserie à des prix inférieurs au tarif. Cette concurrence déloyale est doublement condamnable parce qu'elle est non seulement faite pour fortifier les tendances réactionnaires de ceux qui veulent supprimer la journée de huit heures, mais parce qu'elle constitue un acte de défaut de solidarité à l'égard des ouvriers du bois. »

Voici maintenant, après les patrons, les ouvriers eux-mêmes qui découvrent à leurs dépens, le revers de la médaille.

Les morts

A Nyon vient de succomber à la grippe, qui a recommencé à faire des victimes dans la contrée, Georges-Armand Thiébaud, de Concise, notaire. C'était le fils de feu Armand Thiébaud, qui fut député, président du Grand Conseil vaudois. Il avait reçu le 27 juillet sa patente de notaire pour le cercle et le district de Nyon où il s'était fixé. Le 23 octobre 1912 il avait été nommé juge-susplant au Tribunal de Nyon, à la place de M. Jean Yersin, nommé vice-président. C'était un homme charmant et plein d'avenir.

Le défunt était connu à Sion où il avait fonctionné comme fourrier au dépôt de chevaux.

La Suisse et le port de Gênes

Un collaborateur de la « Tribuna » de Rome a interviewé le président du consortium du port de Gênes au sujet de la portée des conventions italo-suisse concernant l'utilisation du port de Gênes. Il ne s'agit pas d'une convention obligatoire proprement dite; cependant l'utilisation rationnelle de toutes les installations du port pour les transports suisses a été stipulée. Le consortium du port, animé de la plus grande bienveillance envers la Suisse, a accordé dans ce but, tous les avantages du déchargement et des tarifs; la convention a été passée avec les délégués du gouvernement suisse pour les marchandises monopolisées arrivant à Gênes, telles que céréales, sucre, etc., tandis que pour le charbon, le coton, le soufre, etc., d'autres négociations ont été menées avec des personnes privées. Cette convention est entrée en vigueur en octobre 1919. Comme résultat de cette convention, on a enregistré l'arrivée à Gênes pour la Suisse, dans l'espace d'octobre à mi-décembre, de 18 vapeurs avec un total de 115,000 tonnes de charbon pour la Suisse, dont 78,000 tonnes ont déjà été transportées. Pendant le même espace de temps, dix autres vapeurs, avec 26,000 tonnes de céréales, 18,000 tonnes de maïs, 4000 tonnes d'avoine et 8000 tonnes de sucre, ainsi que d'autres marchandises, sont également arrivés à Gênes pour la Suisse.

CANTON DU VALAIS

Dessèchement de la plaine

Le Conseil d'Etat promulgue le décret concernant l'assainissement de la plaine de Sion à Riddes sur le territoire des communes de Sion, Conthey, Vétroz, Ardon, Chamoson, Leytron, Saillon.

Voici le texte de cet important décret:

Article premier. — L'assainissement de la plaine du Rhône de Sion à Riddes, dans les limites fixées par le projet subventionné par les Chambres fédérales, les 25 septembre 1918 et 11 juin 1919, est déclaré d'utilité publique.

Art. 2. — Il est alloué aux communes de Sion, Conthey, Vétroz, Ardon et Chamoson, pour l'exécution de ces travaux, une subvention de 20 pour cent des dépenses effectives.

Le devis de l'œuvre projetée étant de frs. 3,810,000, la subvention de l'Etat s'éleva approximativement à 762,000 francs.

Art. 3. — Le versement des subsides aura lieu au fur et à mesure de l'avancement des travaux, par annuités de 45,000 fr. au maximum et pour autant que l'Etat disposera des crédits nécessaires.

Art. 4. — Les travaux seront exécutés sous la direction du Département des Travaux publics.

Art. 5. — Les travaux d'exécution du canal principal commenceront immédiatement après l'acceptation du présent décret et devront être achevés dans un délai de cinq ans.

Pour l'exécution des autres travaux, il est accordé un délai de dix ans à partir de l'entrée en vigueur du présent décret.

Toutefois, pour le cas où les communes d'entente avec le Département des Travaux publics exécuteraient ces travaux dans un délai plus restreint, elles auront à faire l'avance des subsides alloués par l'Etat et la Confédération.

Art. 6. — Outre les communes énumérées à l'article 2, les chemins de fer fédéraux sont tenus à contribuer aux frais de cette œuvre à l'eneur des articles 3 et 4 de la loi sur la natière.

Les communes pourront également se constituer en syndicat ou consortium et appeler à contribution les propriétaires des terrains assainis.

Art. 7. — La répartition des frais entre les divers intéressés sera fixée par le Conseil d'Etat, après avoir entendu le préavis de la Commission rhodanique. Le recours au Grand Conseil est réservé.

Art. 8. — Les travaux d'entretien et de curage seront opérés annuellement par les communes intéressées, selon les instructions et sous la surveillance du Département des Travaux publics, qui dressera les ordonnances y relatives.

Art. 9. — Le présent décret n'étant pas d'une portée générale, entre immédiatement en vigueur.

FAITS DIVERS

Minage d'un rocher

Samedi après-midi en présence d'ingénieurs et de représentants du Département des Travaux publics, on a fait sauter le rocher qui menaçait la voie ferrée entre Salquenen et Loèche. L'opération a parfaitement réussi. Le déblaiement de la voie a aussitôt commencé. Pendant ce temps les trains ont dû transborder.

Conférences Schwar

M. Schwar donnera dans les localités désignées ci-après une conférence sur le but et l'utilité de la Fédération Valaisanne des Producteurs de lait:

Lundi 12 janvier, à 7 h. soir, à Lens.
Mardi 13 janvier, à 7 h. soir, Chermignon.
Mercredi 14 janvier à 7 h. soir, Montana.
Jeudi 15 janvier à 7 h. soir, St-Léonard.

Tous les producteurs de lait y sont cordialement invités. M. Schwar se fera un plaisir de répondre à toutes les objections et les per-

sonnes qui pourraient avoir des préventions contre la Fédération voudront bien ne pas manquer cette occasion de faire connaître leurs doléances et leurs réclamations.

Une réapparition indésirable

Est-ce un retour offensif de la grippe? Beaucoup l'affirment. Le fait est que ces derniers temps plusieurs cas de maladie présentant divers symptômes de l'épidémie se sont déclarés à Sion comme dans d'autres localités. Espérons que si grippe il y a elle sera promptement expulsée et pour cela il est bon de se rappeler les mesures de précaution recommandées précédemment.

Il convient d'éviter tout spécialement les visites aux malades et les rassemblements dans les locaux fermés. Il vaut mieux se mettre au lit dès les premiers symptômes. Les personnes malades seront isolées; on évitera autant que possible de traiter plusieurs malades dans la même chambre, le groupement favorisant les complications; les cas graves en tous cas seront strictement isolés. On choisira, autant que possible, pour le service de garde, des personnes ayant souffert sérieusement de la grippe antérieurement.

Février aura 5 dimanches

Consultez vos almanachs et vous verrez que celui de 1920 n'a pas eu son pareil, au moins depuis 32 ans.

Février, en effet, l'année étant bissextile et le mois commençant par le septième jour de la semaine, aura cinq dimanches.

Le fait se produisit la dernière fois en 1888.

Froid et chaud

Janvier a été jusqu'ici exceptionnellement doux, mais il faut s'attendre à un retour du froid. Une vague de froid est signalée à Paris.

Cette vague sévit d'ailleurs bien plus cruellement encore sous d'autres latitudes. Dans la douce Espagne, il règne un froid intense et des tourmentes de neige ont causé la mort de nombreuses personnes. Par contre, une terrible vague de chaleur s'est abattue sur Buenos-Ayres et Rio-de-Janeiro; à Buenos-Ayres, on compte déjà dix morts par insolation et à Rio, trois. Froid et chaud rendent donc aussi malheureux l'un que l'autre.

Le Créateur, dit Calino, aurait bien dû mettre un peu plus de chaleur en hiver et un peu plus de fraîcheur en été.

La pluie et la neige

C'est le cas de répéter qu'il y a vraiment quelque chose de dérangé dans l'ordonnance des saisons. Jusqu'ici, janvier a été d'une température exceptionnellement douce avec des pluies à n'en plus finir dans la plaine.

Sur les hauteurs, on signale des chutes considérables de neige. C'est ainsi que samedi le chemin de fer de la Furka a été arrêté par la neige; le trafic postal entre Viège et les vallées de Saas et de Zermatt a été interrompu de même que sur la route du Simplon.

Bulletin officiel

Le dernier numéro du Bulletin officiel ne nous étant pas parvenu assez tôt, pour nos premières expéditions de vendredi, une partie de nos abonnés le reçoivent avec ce numéro.

Chronique séduoise

Aux contribuables séduois

Pendant toute la durée de la Guerre, le Conseil communal, malgré les renchérissements de toutes sortes, a tenu à éviter toute majoration importante du taux de l'impôt afin de ne pas aggraver les charges déjà lourdes des contribuables.

Aujourd'hui, si ces charges restent lourdes, la situation de chacun s'est améliorée dans une large proportion; les ouvriers ont des salaires doubles, les employés et fonctionnaires ont vu hausser leurs traitements, les agriculteurs et propriétaires de vignes ont bénéficié d'une série de bonnes années et la grande majorité des commerçants ont réalisé des affaires très satisfaisantes.

L'équilibre s'est rétabli, dans une certaine mesure entre les charges et les revenus de chacun.

Il n'en est pas de même dans les finances communales. Tandis que les anciennes dépenses se doublaient, la Ville voyait ses tâches s'élargir par les œuvres de secours de guerre et la nécessité de reprendre les œuvres d'amélioration suspendues, en même temps que diminuaient les ressources par l'immobilisation de gros fonds dans la maison d'école de Filles.

En 1913, l'impôt rendait fr. 203,000 sur un chiffre de dépenses de fr. 301,000.

En 1915, l'impôt rendait fr. 205,000 sur un chiffre de dépenses de fr. 352,000.

En 1918, l'impôt rendait fr. 257,000 sur un chiffre de dépenses de fr. 440,000.

L'augmentation de l'impôt était donc de fr. 54,000 pendant une période de 6 ans, tandis que les dépenses augmentaient de 140,000 fr. en chiffres ronds.

Si nous ajoutons que seules la construction de la maison de l'Ecole des filles et la majoration du coût de chauffage des Ecoles nous enlève environ frs. 35,000 de revenu annuel, nous aurons démontré que les ressources actuelles de la Commune sont tout à fait insuffisantes pour la seule marche des services publics.

Mais si nous prévoyons les tâches nouvelles qui incombent à une administration moderne et progressiste; si nous voulons orienter no-

tre activité du côté social — et nous le voulons — si nous devons assainir notre plaine — et c'est notre intérêt — si nous voulons continuer à favoriser les entreprises d'intérêt général — et nous le devons —, l'augmentation des impôts est une nécessité qui ne peut être contestée.

Nous invitons donc les contribuables à faire acte de progrès et patriotisme en acceptant volontiers l'augmentation du taux de l'impôt en faisant loyalement la déclaration de fortune qui va leur être demandée.

Pr. le Conseil municipal:

H. Leuzinger,

Réunion du personnel fédéral

Hier, dimanche, a eu lieu l'assemblée générale de la Société du personnel fédéral de la place de Sion. M. Nicole, nouveau Conseiller national, à Genève, devait venir y donner une conférence; mais au dernier moment il a été retenu par la maladie.

M. Pillonel, vice-président de la Société, a donné un aperçu de l'activité de la section et de la nouvelle législation fédérale concernant les employés à traitements fixes; il a salué avec plaisir l'institution de la caisse de retraite du personnel des postes, télégraphes et téléphone et a parlé également de la nouvelle loi sur les traitements.

A la demande de l'assemblée, M. Leuzinger, président de la ville, est venu faire un exposé de la situation financière communale qui nécessite une augmentation du taux de l'impôt.

L'assemblée a approuvé les comptes de la société et pris connaissance des différents objets qui seront mis à l'étude cette année.

Appel aux chanteurs

Lors de l'exécution de la Cantate du Centenaire, l'été dernier, le vœu fut émis de différents côtés que les chanteurs de la capitale restent groupés de façon stable en un chœur d'hommes fortement constitué. Le moment est venu de mettre ce projet à exécution. Une cinquantaine d'adhésions est garantie. Nous adressons encore un pressant appel à tous ceux qui seraient disposés à venir prêter le concours de leur voix et de leur bonne volonté pour l'institution d'une puissante chorale séduoise. L'assemblée constitutive aura lieu mercredi, 14 janvier, à 8 h. 1/2 précises du soir, dans la grande salle du Café de la Plaine. Les chanteurs, anciens et nouveaux, jeunes et vieux, exercés ou débutants, sont instamment priés d'assister à cette importante réunion. Le Comité d'initiative.

Echos

Vélo-avion

L'idée d'adapter à une bicyclette les ailes d'un avion et d'essayer de s'élever ainsi dans les airs, aidé par les seules forces musculaires du cycliste, n'est pas d'hier. On raconte qu'en 1851, déjà, le 1er août, à 4 heures du matin, dans Neuilly, sur les bords de la Seine, ainsi que le constate un procès-verbal signé de Villemessant et de dix autres témoins oculaires, « un certain Thomas d'Arville parvint à s'élever en appuyant sur la cinquième et la sixième pédale de sa machine ailée, jusqu'à la hauteur de 300 pieds, mesurée au fil à plomb, et à parcourir en l'air un espace aussi large que le Champ de Mars ». Mais cette équipée sensationnelle n'eut pas de lendemain et il a fallu attendre les expériences et les exploits des Wright, des Santos-Dumont, Latham et Blériot pour que l'idée de la bicyclette ailée de l'aviette, ainsi qu'on l'a baptisée, soit reprise.

La dernière invention en date est celle de Gabriel Poulain, le champion bien connu des habitués des vélodromes. Déjà en 1913, il avait réussi quelques bonds qui lui permettaient tous les espoirs; mais, arrêté par la guerre, il n'a pu reprendre que dernièrement l'étude de son aviette, dont il a confié l'établissement technique et la mise au point à la maison d'aviation Nieupert. A deux ou trois reprises, ces temps derniers, sur la route des tribunes de l'hippodrome de Longchamp, Poulain essaya la conquête du prix de 10,000 francs; déjà, il avait pris son élan et s'appretait à accomplir la manœuvre qui devait favoriser son envolée, lorsqu'un tendeur un peu trop serré se rompit, et l'appareil, subitement déséquilibré, s'écrouta et se brisa sur le sol.

Cet appareil comprend une bicyclette dont la roue arrière est d'un diamètre moindre que la roue avant. Sur le vélo est adapté une sorte de biplan dont l'envergure du plan supérieur est de 6 m. 50 sur 1 m. 20 et la surface portante de 14 m. 66; le plan inférieur mesure 4 m. sur 1 m. 40; à l'arrière un petit gouvernail de direction. Le pilote, placé en selle, se trouve au centre de la machine, un peu au-dessous du centre de gravité. Le poids total de l'appareil, construit en bois très léger et recouvert d'une soie vernie excessivement mince, est de 21 kg. 200, la bicyclette pesant à elle seule 11 kg. Les calculs ont été établis pour que l'ensemble puisse décoller à une altitude de 36 kilomètres à l'heure.

Au moment où le pilote se rend compte qu'il a atteint l'altitude nécessaire, dix mètres à la seconde environ, il actionne à la main un levier, placé sur le guidon, et déclenche ainsi le verrou qui maintient le cadre sur le moyeu arrière. D'un coup de reins, il fait s'effondrer ce cadre sous lui et, l'ensemble de l'appareil, pivotant autour du moyeu avant, donne aux plans sustentateurs l'incidence voulue pour favoriser l'enlèvement de la machine. L'accident qui a interrompu la première expérience de Poulain s'explique par ce fait que la recherche de la plus grande légèreté conduit inévitablement à une trop grande fragilité des organes qui composent l'appareil.

ETRANGER

Le rapatriement des prisonniers

Selon le « Matin », les premiers trains emmenant hors de France les prisonniers allemands n'ont pas pu franchir la frontière, dès samedi soir, car le matériel attendu de l'Allemagne ayant subi un retard de quelques heures n'était pas encore arrivé.

Les rapatriements se feront par six lignes: Dusseldorf, Limbourg, Mannheim, Offenbourg Bâle, Constance. D'autre part, des départs par bateaux du Havre, de Saint-Nazaire, de La Rochelle et de Bordeaux sont envisagés. Le rapatriement commencera sur chacune de ces lignes 24 heures après l'arrivée du matériel nécessaire.

La délégation allemande prendra toutes les dispositions pour l'envoi des trains, aussi rapidement que possible. On prévoit que lorsque le plan sera en pleine exécution, six ou sept mille prisonniers pourront être renvoyés quotidiennement en Allemagne.

La sous-commission des prisonniers de guerre, réunie samedi soir à 6 h. 30 a examiné avec le major Draut, délégué allemand, les conditions du rapatriement des prisonniers allemands, ainsi que toutes les questions relatives au matériel nécessaire pour le rapatriement.

Les délégués français, M. Alphand et le colonel Jouvin, ont fait connaître le plan de rapatriement des prisonniers, qui a été minutieusement préparé d'avance. Dès que l'Allemagne aura envoyé les wagons qu'elle s'est engagée à fournir, le rapatriement commencera et continuera, sans interruption, jusqu'à son complet achèvement.

La commission se réunissait de nouveau dimanche matin, à 10 heures, chez le général Gassouin, pour étudier les questions relatives au transport des prisonniers allemands.

Dans l'« Echo de Paris », M. Marcel Hutin confirme que, depuis plus de quinze jours, M. Ignace et le colonel Vautrin avaient arrêté toutes les mesures propres à évacuer, dans le délai le plus rapide, les prisonniers de guerre allemands qui sont encore en France.

Marcel Hutin a interviewé à ce sujet le général Gassouin, qui lui a déclaré notamment:

Depuis déjà deux mois, d'accord avec la commission nommée par M. Ignace, nous étudions le transport des prisonniers, avec le reste du matériel allemand, dans des trains composés, moitié de wagons de voyageurs et moitié de wagons de marchandises. Les trains seront conduits par des mécaniciens français parce que nous n'admettons pas des mécaniciens allemands sur nos lignes. Les trains seront amenés au point de débarquement sur des lignes françaises. Toutefois, lorsque le besoin s'en fera sentir, on empruntera le réseau belge. Ce seront alors des mécaniciens belges qui conduiront les convois jusqu'à la frontière allemande. Tout est prêt à fonctionner lorsque l'ordre en sera donné. Les transports peuvent commencer dès dimanche.

Il faut compter environ six semaines, car il s'agit de rapatrier en Allemagne environ 350,000 prisonniers.

Ces opérations ne génèrent en rien nos propres transports, car tout a été arrêté en conséquence.

Mutinerie dans une caserne

Une dépêche officielle de Saragosse dit: Dans la caserne occupée par le 9e régiment d'artillerie, une légère rébellion a été provoquée hier soir à l'instigation du syndicaliste Checa, qui était secondé par un caporal et quelques soldats du même régiment. Ceux-ci, d'accord avec un complice qui se trouvait à l'intérieur de la caserne, y pénétrèrent et assassinèrent un officier et un sergent qui montaient la garde.

L'attitude franchement loyale des sergents, des caporaux et des soldats des régiments qui firent face dès les premiers instants aux re-

belles et l'immédiate intervention des autorités militaires qui cernèrent le bâtiment et y pénétrèrent de vive force mirent rapidement fin au mouvement.

Le syndicaliste Checa, qui dirigeait le groupe des insurgés, tomba mort; trois autres soldats et un gendarme furent blessés. Neuf soldats déserteurs sont recherchés.

Les autorités militaires se sont réunies. La proclamation de l'état de siège a été décidée.

Nouvelle catastrophe au Mexique

Suivant une dépêche reçue par « El Universal », une nouvelle éruption volcanique excessivement violente s'est manifestée dans la petite montagne de Cerro de San Miguel, proche de Cordoba, dans l'Etat de Vera Cruz.

Un torrent de feu a jailli soudainement de la montagne qui s'est littéralement ouverte en deux. La lave brûlante, d'où des tourbillons de vapeurs sulfureuses s'élevaient, a dévalé dans la plaine, submergeant tout sur son passage, et balayant les villages, les fermes et les cultures.

La ville de San Miguel, qui se trouve au pied de la montagne, a été presque entièrement détruite. Deux cents habitants ont disparu.

On signale également cinq cents morts dans la ville de Calchahuatla, où les dégâts sont énormes. On ignore encore exactement le nombre des victimes dans les différents villages qui ont été détruits.

Denikine et Youdenitch défaits

On mande de Kichineff: Quelques régiments de l'armée de volontaires se retirant devant les rouges, ont traversé le Dniester et ont été internés par les autorités roumaines. Les soldats racontent que la cause de la défaite de Denikine est la décomposition complète de l'arrière du front. L'armée volontaire avait à lutter non seulement contre les rouges, mais aussi contre de nombreuses bandes de paysans révoltés et contre l'armée de Petlioura. Le ravitaillement des troupes était insuffisant, les intendants, comme au temps du tsarisme, vendaient aux civils des provisions destinées aux troupes. La situation de la population est indescriptible; la famine et les maladies, surtout le typhus, font des ravages.

Vu le danger des complications, le gouvernement roumain a renforcé les garnisons le long du Dniester.

Suivant un télégramme d'Odessa, la situation en Ukraine continue à inspirer de graves inquiétudes. Dans la direction de Charkoff, l'armée volontaire a abandonné Zmief et se retire plus au sud. La cavalerie bolcheviste s'efforce de se retirer sur la rive droite du Don, au sud d'Ekaterinoslaw. Des bandes continuent à inquiéter la retraite de Denikine.

Par suite de la retraite de l'armée Denikine, les bolcheviks ont occupé une série de localités et sont à 50 verstes de Woloczysk.

A la suite de l'armistice conclu par les Esthoniens avec les bolcheviks, la situation de l'armée du nord-ouest est désespérée. Le général Youdenitch a été contraint de donner l'ordre à ses troupes de passer sur le territoire esthonien. Les Esthoniens ont demandé le désarmement de ces troupes. L'armée compte de nombreux malades.

En Russie

M. Maillard rapporte ce qui suit, dans la « Revue » de Lausanne, sur la situation en Russie:

Un de mes amis avait réussi à se procurer, — au prix de quels efforts! — un petit sac d'avoine... On l'avait caché sous les lames du parquet, et chaque soir, on en tirait une poignée, qu'on moulait soigneusement. Avec la sorte de farine ainsi obtenue, la mère faisait chaque matin des galettes de la grandeur d'une pièce de cinq francs, une pour chacun des membres de la famille: le père, la mère, trois enfants et une gouvernante anglaise. Comme à ce moment-là, on ne pouvait guère se procurer que des harengs secs, — un par personne, — ces galettes étaient

avec le poisson sec — le seul moyen de subsister de ces gens-là. Eh bien, un jour, tourmentée par la faim, la gouvernante déroba et mangea toutes les six galettes préparées. Dire les larmes des enfants, le grand désespoir des parents, est impossible.

Dans quelques parties de la Russie bolcheviste, on trouve encore à acheter du pain, mais à quel prix. Ainsi, à Kief, sous l'occupation bolcheviste, une livre de pain coûtait cent cinquante roubles au lieu de trois copeks. Dix œufs, au lieu de dix-huit copeks, coûtaient deux cent cinquante roubles. Une livre de lard, de trente-cinq copeks, est arrivée à sept cents roubles.

Une « saignée » (stère) de bois, qu'on avait pour trente-cinq roubles au début de la guerre en coûte actuellement quarante-deux mille! C'est dire que maintenant il ne peut être question non seulement de chauffer les appartements, mais encore de préparer des aliments chauds. D'après les dernières nouvelles qui nous parviennent de Kief, les citadins s'en vont dans les bois voisins, se remplir les poches de menus morceaux de bois; ils n'osent rapporter des fagots ou des branches, les soldats rouges qui gardent les portes de la ville les en dépouilleraient bien vite. On vole en passant, un bout de planche arraché à une palissade; on brûle chez soi tout ce qu'il est possible de brûler pour faire bouillir le sanovar de temps à autre.

Grâce aux expériences « sociales » dont nous avons parlé, le marché est absolument dépourvu de tout. La vie commerciale, comme l'activité industrielle, sont mortes. Les magasins sont presque tous fermés; ceux qui restent ouverts sont vides. Seuls les boutiques « gouvernementales » vendent — aux seuls protégés des bolcheviks et à des prix abominables — les objets de première nécessité et les vivres. Mais rien n'est plus triste que le spectacle des grandes rues qui semblent dépeupler un éternel dimanche! On ne trouve à acheter ni vêtements, ni chaussures. Ni pour soi, ni pour argent, vous ne trouverez du thé, du sucre ou des étoffes. La crise économique est indescriptible.

Un crime à Belfort

La police de Belfort a arrêté le nommé Marcel Lusielle, âgé de 26 ans, toucheur de bestiaux, auteur du crime commis mercredi au village de Larivière.

Lusielle avait pénétré dans une maison isolée de l'ancien moulin, près de la forêt de Mauthiermont, et avait tué le propriétaire François Thouvenin, à coup de hache. Il tua également une domestique, Joséphine Zimmermann, 28 ans, dans une écurie; puis il blessa grièvement, avec une saucierie moule, Mme Thouvenin et une deuxième bonne dans la cuisine.

DERNIERE HEURE

Des avalanches

MILAN, 10. — Des informations de Suemio au « Corriere della Sera » disent que de nombreuses avalanches se sont produites dans plusieurs endroits du Piémont. Près de Valbona, une avalanche a enseveli le village de Forrachia, faisant de nombreuses victimes. D'autres avalanches sont signalées dans la vallée de Suza, où le hameau de Morier a ainsi été enseveli. Dans la vallée de Vermagnana, de nombreuses avalanches sont tombées, mais il semble qu'il n'y a pas de victimes.

Explosion

MORLAIX, 11. — A Plouezat-Guerand, une machine a fait explosion dans une saboterie mécanique, tenue par M. François Poulhet, 47 ans, du Huelgoat. L'explosion s'est produite pendant un arrêt nécessité par le serrage des écrous.

La saboterie occupait trente ouvriers. Le hangar a sauté à une grande distance. Six hommes ont été tués et leurs membres

mutilés ont été retrouvés à 25 et 150 mètres de la saboterie.

Guillaume II n'ira pas au Pérou

PARIS, 10. — Une dépêche officielle parvenue à la légation du Pérou à Paris déclare absolument inexacte la nouvelle d'après laquelle un envoyé de Guillaume II eut un entretien avec le président du Pérou dans le but de demander une autorisation pour l'ex-kaiser de s'établir au Pérou.

Elections sénatoriales en France

PARIS, 11. — Voici quelques résultats des élections sénatoriales:

Territoire de Belfort: est élu au premier tour de scrutin, M. Laurent Thierry, sénateur sortant, radical; Haute-Savoie: le Dr. Goy, Fernand David et le Dr. Gallet; Jura: M. Pichon, ministre des affaires étrangères, sénateur sortant, radical, est élu au premier tour; il y a ballottage pour les deux autres sièges; Vosges: sont élus, M. Jules Méline, républicain progressiste, Lederlin, radical et le comte d'Alsace, républicain progressiste.

Haut-Rhin: sont élus au premier tour, le général Bourgeois, républicain libéral, et M. Jules Scheurer, radical; il y a ballottage pour les deux autres sièges.

Savoie: sont élus au premier tour M. Milan, sénateur sortant, radical. Il y a ballottage pour deux sièges.

Deuxième tour, département de la Meuse: M. Poincaré est élu par 742 voix sur 790 votants. La proclamation du scrutin a eu lieu au milieu d'un vif enthousiasme.

Statistique: Le premier tour de scrutin a donné les résultats ci-après:

Sont élus: Conservateurs sortants 4; nouveaux, 7. Total, 11. Républicains libéraux: sortants, 4, nouveaux 4. Total, 8.

Républicains progressistes sortants 5, nouveaux 6, total 11. Républicains de gauche, sortants 14, nouveaux 18, total 32.

Radicaux et radicaux socialistes, sortants 25, nouveaux 31, total 66.

Républicains socialistes, sortants 0, nouveau 1, total 1. Total général, 129. Il y a 111 ballottages.

Insomnie, Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des

Valériane-Koublon -- ZYMA --

Entièrement inoffensives
Produit naturel.
Recommandé par les médecins.
Boîte de 100 tablettes, fr. 4.50
Se trouve dans toutes les pharmacies

Manteaux de pluie

en caoutchouc et gabardine
ALBERT WUEST
marchand-tailleur
— SION —

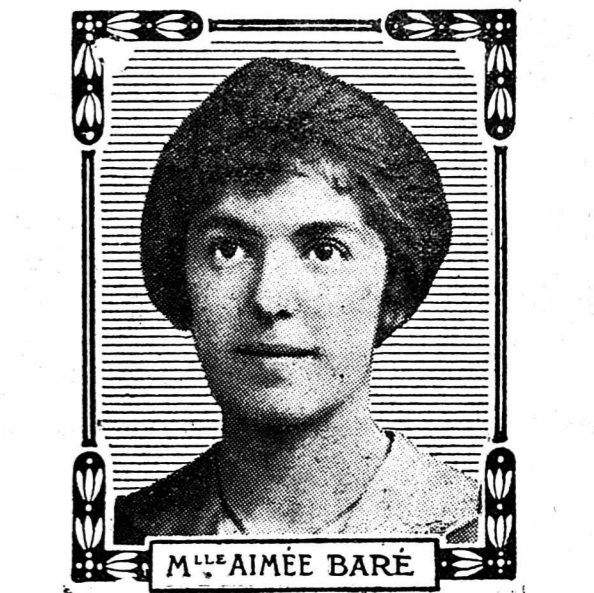
Résultats dans le Bas-Rhin. Sont élus: l'abbé Desor, MM. Dieboltusber, Lazare, Weiller, Ecard et le général Taufflieb.

Moselle, sont élus: le chanoine Collin et le général Hierschauer. Il y a ballottage pour trois sièges.

La diminution physique

Ce qui est triste, infiniment triste pour un malade, c'est, indépendamment des souffrances qu'il endure, la constatation, dans certains cas, de son infériorité physique. On sait, en effet, que quelques états malades entraînent avec eux le ralentissement et même l'abolition complète de certaines fonctions régulières et naturelles. Et le pauvre malade de se dire alors: « Voilà bien ma misère, je ne suis plus bâti comme tout le monde ». Cette pénible constatation n'est pas faite, on en conviendra pour remonter le malade. Cependant, il est bon qu'il ne se laisse pas aller au découragement, ce qui est la pire des complications pour un malade, mais qu'il se soigne, qu'il se soigne énergiquement et que, dans les cas semblables à celui qui nous occupe aujourd'hui, il se soigne avec les Pilules Pink, car, comme on va le voir, elles y réussissent très bien.

Un état d'anémie profond chez les femmes conduit, parfois, à la suppression complète d'une fonction essentielle, naturelle, régulière et périodique. La femme peut bien dire alors avec tristesse: « Je n'ai plus de sang ». C'est l'indice le plus remarquable de son infériorité physique. C'est dans cet état que se trouve par suite d'un état d'anémie fort grave, Mlle Aimée Baré, demeurant rue des Fraises, No 1, à Nantes (Loire-Inférieure) France.



Mlle AIMÉE BARÉ

« Avec plaisir, avec reconnaissance, je viens vous informer que vos Pilules Pink ont très bien rétabli mon état de santé. J'étais anémiée au plus haut point et pour ça vous jugiez bien de la gravité de mon cas, sachez que depuis huit mois, mes fonctions périodiques avaient cessé. J'étais donc bien pauvre de sang. Après avoir essayé sans succès bien des remèdes, j'ai pris vos Pilules Pink. J'ai pu me rendre compte, tout de suite, par la réapparition de ces fonctions, de la vertu de votre médicament qui, en peu de temps, a eu parfaitement raison du mal qui me minait depuis si longtemps. Je n'ai pas cessé de me bien porter depuis. »

Les Pilules Pink sont indiquées pour les maladies qui ont pour origine la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose des jeunes filles, les troubles de croissance, la faiblesse générale, les maux d'estomac. Elles calment et guérissent: migraines, névralgies, douleurs et chassent la neurasthénie.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse: Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève: Frs. 3,50 la boîte.

On cherche une bonne

vendeuse
S'adresser à la VILLE DE PARIS.

Une Aventure de Vidocq

— Je ne pouvais ni émettre un son, ni faire un mouvement, mais j'entendais, je comprenais tout ce qui se disait ou se faisait autour de moi. Aussi, tu juges de mes réflexions, mes folâtres pendant le trajet du camp au plateau qui devait être mon cimetière! Quand je me sentis tiré de la charrette et transporté près du trou qui venait d'être creusé à mon intention, j'éprouvai un tel sursaut de tout mon être que je parvins, au prix d'un effort surhumain, à faire entendre un vague grognement articulé.

quelques semaines, j'étais remis sur mes pieds. Je vins alors au campement, hélas! il avait été abandonné et je n'en trouvai plus que les vestiges. J'appris cependant que tous nos amis avaient été emportés par l'épidémie à l'exception d'un seul, « toi », qui t'étais embarqué pour la France. Je n'avais pas les moyens d'en faire autant car les Mexicains et autres indigènes qui se trouvaient avec nous s'étaient empressés, sitôt qu'ils m'avaient cru décédé... et entrés, de se partager mes dépouilles et principalement l'or contenu dans ma ceinture. Je passe sur les nombreuses péripéties de l'existence accidentée que je dus mener pendant plusieurs années. Mais l'Amérique est le pays où la fortune se montre plus capricieuse que partout ailleurs. Elle vous sourit juste au moment où l'on croit qu'elle vous a définitivement tourné le dos. Pour moi, la fortune m'adressa ses sourires, en la personne d'une jeune Mexicaine, fille d'un des plus riches négociants de la Vera-Cruz, que ma qualité de Français et mon titre de comte avaient sans doute séduits. Bref, la senora Paquita Géraés devint ma femme et je devins, moi, de par ce mariage possesseur d'une fortune assez rondelette... Mais, s'interrompt Sermaise, je t'en prie, ne me raconte pas ces histoires?

— Pas du tout, au contraire! se récria vivement Gaspard Latrippe. Continue, je t'en prie. Sermaise continua donc et apprit à son auditeur que bien des fois le désir de revoir la France l'avait hanté... cette patrie quittée si jeune et dont il n'avait conservé qu'un vague et trop lointain souvenir!

— Pauvre ami, interrompit Gaspard sur un ton d'émotion merveilleusement joué. — Retenu à la Vera-Cruz par mes affaires, continua Sermaise, je remettais mon voyage d'année en année; enfin, il y a deux mois, je me suis décidé et je foule depuis avant-hier le sol de mon cher Paris. Là, mon premier soin fut de m'enquérir de toi, car ni le temps, ni l'absence ne m'avaient fait oublier notre étroite affection d'autrefois. Par bonheur, je m'adressai à un ancien attaché d'ambassade que j'avais connu au Mexique et qui est actuellement au ministère des affaires étrangères « Purlain de Figères, me dit-il, mais c'est un des plus importants fonctionnaires du ministère de la justice! Ce matin, à onze heures et demie, je me présentais place Vendôme... là, un imposant huissier m'apprit que « M. le directeur » venait de s'en aller... — C'est vrai, je suis parti ce matin plus tôt que d'habitude. — J'obtins ton adresse, termina Guy de Sermaise et voilà comment tu me revois, au bout de vingt-cinq ans d'absence. — Tout en écoutant Guy de Sermaise, Gaspard Latrippe réfléchissait. — Il avait eu un moment d'épouvante à la pensée que l'ancien compagnon du véritable Purlain de Figères pourrait ne pas reconnaître en lui l'ami d'autrefois. A présent que cette crainte se trouvait dissipée, l'astucieux greudin songeait que cet incident qu'il avait cru un instant devoir lui être fatal, allait apporter au contraire, s'il savait en tirer parti, la consécration définitive de ses impostures. — Pour s'approprier le passé de sa victime, il aurait mieux désormais que ses propres affirmations ou le journal de voyage qu'il avait publié. Il possédait un témoignage vivant: celui de Guy de Sermaise confirmant l'existence aventureuse menée avec lui, côte à côte, en Amérique.

— Ah mon cher Guy, s'écria Purlain, cette journée comptera parmi les meilleures de ma vie! Pour moi non plus, le temps ni l'absence n'ont diminué l'affection que je te portais. Mon cœur est certes le même, si mon visage a changé. — Et audacieusement, il demanda: — Franchement, est-ce que tu m'aurais reconnu? — Ma foi, répondit en riant Guy de Sermaise, je ne te jurerais pas que, te croisant dans la rue, je me serais écrié: « C'est de Figères! » D'abord, là-bas, les perruquiers étant rares, tu portais comme tout le monde, la moustache et la barbe... tandis qu'à présent tu as le visage correctement rasé et de ton opulente barbe d'ébène, il ne reste plus que des favoris... — Qui, hélas! commencent à grisonner, ajouta gaiement le frère de Zoé... — Malgré tout, continua Sermaise, je retrouve ton expression, ta tournure... ton air, enfin. — Gaspard sourit: — Ce que c'est que l'imagination! pensa-t-il. — Puis, s'adressant de nouveau à « son ami »: — Tu vas rester à Paris un bon bout de temps, j'espère? — Deux mois environ. — C'est bien peu! — J'ai mes intérêts, ma famille de l'autre côté des mers, à présent. — C'est juste, mais il est bien entendu que pendant les quelques semaines que tu vas passer parmi nous, je m'institue ton cicérone.

FOTISCH FRERES

N. A. - A LAUSANNE -

GRAND ABONNEMENT DE MUSIQUE ET LITTÉRATURE MUSICALE

Choix considérable - Conditions favorables
Spécialité: MUSIQUE DE CHAMBRE, trios, etc.

RIEN NE VAUT LA TISANE DE SANTÉ des TRAPPISTES



uniquement composée de simples
CONTRE:
CONSTIPATION
et affections qui en dérivent:
MAUX D'ESTOMAC
ET DES REINS
VICES DU SANG, BOUTONS
ROUGEURS, MIGRAINES, etc.
Prix: 1^{fr.} 50
ECHANTILLON GRATUIT sur demande
à l'adresse: PHARMACIE RATIONNELLE
4, Faubourg Poissonnière, Paris
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

A. Marsauche, agent général pour la Suisse, Malley-Lausanne, téléphone 3093.

Fleurs naturelles EN GROS

Se recommande

C. ZUMOFEN - DE CHASTONAY
21, RUE DU FORT-BARREAU, 21
GENÈVE

Téléphone No 84.15 de 8 h. 1/2 M. à 5 h. 1/2 S.
No 78.09 de 5 h. 1/2 S. à 8 h. 1/2 M.

Panier varié de 3 kg. à partir de fr. 15.- franco.

Châtaignes

caisse 5 kilos fr. 4.50 franco.
100 kg. (sacs extra) 50 francs,
franco Lugano.
Raisins Tessin caisse 5 kg.
fr. 5.- franco.
ACHILLE GUIDI, LUGANO.

Baume St-Jacques

de C. Traumann, pharm. Bâle

Prix Fr. 1.75

Remède des familles d'une efficacité reconnue pour la guérison rapide de toutes les plaies en général: ulcérations, brûlures, varice, et jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, dartres, Contusions, etc. Se trouve dans toutes les pharmacies.

Dépôt gén. Pharm. St-Jacques, Bâle. Sion: Pharm. Zimmermann, Martigny: Pharm. Loyer, Sierre: Pharm. Burgesser-de Chastonay

Depuis le temps de notre arrière-grand-mère la Graisse-crinière

est le meilleur produit pour faire pousser les cheveux. Le pot de fr. 1.50, finement parfumé est envoyé franco contre remboursement par G. Zürcher, boucherie chevaline, Bâle, 5.

Viande

Viande de jeune cheval pour rôti sans os, le kg. Frs. 3.20
Viande grasse pour la soupe avec os le kg. Fr. 2.40
Bonne viande sans os pr. saucissons le kg. Fr. 3.-
Bonne viande pour fumer ou sécher le kg. Fr. 3.20
G. Zürcher, Boucherie chevaline, Bâle.

Fabrique: Téléphone 85 Magasins: Téléphone 105
FABRIQUE DE MEUBLES
REICHENBACH FRÈRES
Cie., Sion
Amenagements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers
Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente
Devis sur demande Vente par acomptes

Imhof & Cie., Forges du Rhône, Brigue
recommandent
aux marchands de fer, Sociétés, Sociétés de consommation montagnardes, paysans et agriculteurs, leur dépôt bien assorti en
haches de bûcherons et ordinaires, Sapi, Serpes, coins de bûcherons, etc., etc.
Vente directe depuis l'atelier. Envois par la poste, Service prompt et à prix modérés. Qualité extra garantie

Pour la ponte et l'élevage
l'Aliment concentré
de la Maison E. Nicolle
Succ. de L. Cuénoud-Landolt à Lausanne
est toujours le meilleur et le plus économique
Graines mélangées pour volailles
Téléphone 21-29

Travaux d'asphaltage
pour Couvertures Etanchées de terrasses et toitures plates
ETANCHEITE GARANTIE
Rosso et Schnebeli, Lausanne-Vevay

N'achetez pas d'
INSTRUMENTS DE MUSIQUE
sans avoir consulté nos catalogues dont l'envoi est gratuit et franco
HUG & Co
MAISON FONDÉE 1867
BALE 22

IMPRIMERIE GESSLER
Sion
Etiquettes de Vins
Prix-courants
FACTURES
STATUTS
Memorandums
Cartes de Visite
TRAVAIL prompt et soigné

BLANCHE

Pour la première fois, ce matin, il a gelé blanc. La nuit avait été claire et toute diaphane d'étoiles, et voilà que d'un bain de vapeur émerge un soleil blafard. Aux endroits restés dans l'ombre, la rosée a presque la consistance du givre; les herbes des pelouses et les raisins des treilles sont poudrés d'une poussière d'argent mat. Mais, à mesure qu'un rayon de soleil les atteint, feuilles et fleurs fondent en rosée comme si elles avaient été trempées par une pluie fine. Un précoce frisson d'hiver court sur la face de la terre, et cette rigide haleine d'arrière-saison, mêlée à des odeurs de vendange, réveille en moi de lointaines impressions d'automne. Longtemps elles étaient demeurées à l'état de cristallisation au fond de mon cerveau; ce matin, elles se liquéfient et tombent en gouttes scintillantes, comme cette rosée dissoute qui emperle les plantes du jardin.

Je me revois à vingt ans, cheminant à travers champs par une vaporeuse matinée semblable à celle-ci. J'allais chercher dans un village de Seine et Oise où je suis né, l'extrait de mon acte de naissance, nécessaire à la délivrance de ma première inscription de droit. Ayant quitté Paris de bonne heure, j'étais descendu à la station la plus proche de ce village natal, quitté à l'âge de quatre ans et j'avais encore, pour arriver à M..., une lieue à faire par la traversée. Cette traversée, sommairement indiquée à la gare, était pour moi l'inconnu et, par ce temps de brouillard, j'avais grand

peur de me fourvoyer. Devant moi, dans la brume, j'aperçus la silhouette dégingandée d'un individu qui agitait de longues et maigres jambes de faucheux, en maintenant sur son épaule un volumineux paquet enveloppé de jupône noire. Je le rejoignis et l'interrogeai sur la route à suivre. C'était un garçon tailleur qui rapportait des vêtements neufs à un client et qui se rendait précisément à M... Il connaissait la traversée et me proposa de voyager de compagnie. J'étais si enchanté d'avoir rencontré un guide qu'à mon tour je lui offris naïvement de le soulager en me chargeant de son paquet pendant un bout de chemin. Il déclina poliment mon offre, moins — je le suppose aujourd'hui — par égard pour mes frères épaules que par un sentiment de prudente réserve.

Nous marchions côte à côte, le long d'un sinuex sentier bordé de vignes et de carrés de légumes. La brume se dissipait peu à peu et, à travers la mince couche de vapeur, on distinguait, çà et là, dans le ciel, des coins d'azur où les alouettes chantaient. Le vignoble aux rouges pampres humides, était déjà en partie vendangé; une odeur de grappes mûres montait dans l'air frais. A mesure que nous avançons, la brume s'éclaircit, laissait transparaitre des lisères de forêt, des toits de brume, des toits bruns et la pointe d'un clocher surgissant d'un fouillis de châtaigniers jaunissants. Etait-ce ce profil de clocher et ce moulinement de la forêt prochaine, ou bien l'odeur de vendange mêlée au parfum si caractéristique des feuilles marcescentes? Je ne sais; mais le paysage prenait pour moi un

aspect sympathique et familier. Je n'étais pas revenu depuis seize ans à M..., et, tout à coup, j'observais aux alentours de menus détails locaux que je saluais comme de vieux amis retrouvés. A chaque pas, des réminiscences se levaient au fond de mon cerveau. J'apercevais comme en un lointain ensoleillé, certaines figures et certains sites déjà vus. Je me rappelais surtout une maison de paysan voisine de la nôtre, où j'avais passé des heures à jouer avec une petite fille de vigneron qui se nommait Blanche. Je revoyais le fin visage de l'enfant, son teint d'un brun mat et ses cheveux noirs. Je me remémorais l'intérieur de la cuisine où, lorsqu'on enfournait le pain, une savoureuse odeur de galette embaumait le fournil. Je gardais l'impression de la mine contrite de Blanche et l'intonation boudeuse de sa voix, le jour où je lui avais annoncé mon prochain départ. En revanche, il m'était impossible de me retracer la physionomie du vieil ami de notre famille, qui m'avait vu naître et chez lequel je me rendais.

A l'entrée de la grande rue caillouteuse et rapide, je pris congé de mon compagnon et je me fis indiquer la maison de mon hôte. Je le trouvais qui m'attendait au coin d'un clair feu de ramilles. A peine eus-je décliné mon nom qu'il m'empoigna dans ses bras, me donna une amicale accolade et, sans transition m'emporta dans une salle à manger pleine de soleil, où la table dressée offrait à l'œil une perspective gastronomique fort réjouissante.

La chaleur de cet accueil, la succulence du déjeuner, la bonne humeur de mon hôte m'éurent vite dégoûdi. Les coudes sur la nappe,

le dos au feu, tout en dégustant un bourgogne lampant et parfumé, nous évoquions ensemble le temps passé. Mon amphitryon me racontait certains exploits de ma petite enfance et, tandis qu'il parlait, il me semblait que je glissais doucement dans le milieu d'autrefois. Mes souvenirs éparpillés se rassemblaient reprenaient leurs formes, leurs couleurs précises, et je revivais pour ainsi dire mes premières années.

— Et Blanche, demandai-je tout à coup, qu'est-elle devenue?
— Ah! tu te rappelles Bismaché!... Eh bien mon garçon, elle est devenue une jeune fille; elle habite toujours la même maison avec son père et, si tu veux, nous l'irons voir tout à l'heure.

Nous y allâmes en sortant de table. Quand nous fûmes au tiers de la grand'rue montante, et sans que mon hôte m'eût rien dit, je m'arrêtai le premier devant la maison, que j'avais brusquement reconnue à sa cour encadrée de tonneaux, à sa barrière vermouluée à claire-voie et à ses deux antiques corps de logis en équerre. Nous traversâmes la cour étroite où se répandait une odeur de raisins mûrs. Mon compagnon poussa la porte coupée qui donnait accès dans l'unique pièce du rez-de-chaussée, et, me présentant à un bonhomme petit et râblé, vêtu d'un tricot de laine, qui venait de déjeuner, il s'écria:
— Hé, père Aubin, connaissez-vous ce grand garçon-là?
Le vigneron se leva, repla son couteau, écarquilla ses yeux gris, fûtés, plissa son front. Peu à peu, sa face prudente, aux joues rasées s'éclaira et ses lèvres rentrées ébauchèrent un sourire.

— Voyons, voyons, bredouilla-t-il, laissez-moi bien le regarder... Eh! mais... ça ne serait-il point, par hasard, le petit Jacques?...
— Vous y êtes, mon camarade, c'est lui.
— Ah bon sang! j'avais bien dit que, lorsque nous le reverrions, il aurait des moustaches!
Et, s'approchant d'un escalier en échelle de manoir qui communiquait avec le premier étage, il appela:
— Blanche! Hé! Blanche! viens donc voir, nous avons une visite!
— Une visite? répéta-t'en haut une voix claire comme argent.
Lestement, une svelte jeune fille descendit l'escalier et s'arrêta, hésitante, sur la dernière marche, à la vue de deux étrangers.
— Ma fille, reprit le vigneron, c'est Jacques tu te rappelles bien, le petit Jacques!... Hein! comment le trouves-tu?... J'avais bien dit que nous le reverrions un jour avec des moustaches...
Je ne l'écoutais plus, je regardais Blanche; si souple et jolie à miracle dans une robe de mérinos bleu qui modelait merveilleusement ses épaules et sa jeune poitrine, elle avait toujours son teint mat, ses abondants cheveux noirs. Son fier visage, un peu hâlé, était illuminé par deux grands yeux d'un bleu foncé. Elle s'avança d'abord un peu intimidée, puis me tendit la main:
(à suivre)

— Vidocq est de retour? interrogea vivement Zoé.
— Non, pas encore... mais j'ai voulu vous mettre au courant de ce qui m'est arrivé... quelque chose d'extraordinaire!
— Quoi donc?
— J'ai reçu avant-hier la visite d'un ancien compagnon de Poulain de Figères — pas moi: l'autre!...
— Tonnerre! jura Urbain, il ne nous manquait plus que ça!
— Mais Gaspard se mit à rire.
— e me suis fait la même réflexion que toi, Badoche, quand je me suis retrouvé nez à nez dans mon salon, avec ce revenant, dit-il. Eh bien, mon cher, imagine-toi qu'il m'a pris pour son Henri de Figères de jadis, et depuis deux jours, nous passons nos soirées ensemble. Je l'ai déjà présenté à mes collègues du ministère au chef du cabinet du ministre, et, après dîner, je donne un dîner auquel j'ai eu soin de convier tous les gros bonnets de ma connaissance pour leur exhiber mon plus ancien et mon plus fidèle ami!
— Urbain, Zoé et Lepont demeuraient ébahis.
— Ça, par exemple, c'est renversant! dit Flandrin.
— Il y a un Dieu pour nous, mes enfants, s'écria Gaspard. Cette résurrection qui pouvait être fatale me permet, au contraire de n'avoir plus rien à redouter du passé. Ce brave, échappé de la fièvre jaune semble s'être dérangé tout exprès pour m'apporter l'incontestable certificat d'origine qui me manquait encore!
Je ne pense pas qu'on s'avise jamais de fouiller dans mon passé... mais si cela devait

se produire un jour, grâce à cet excellent Guy de Sermaise, je suis paré!
... fouiller dans le passé de l'honorable directeur », c'est précisément à quoi s'occupait Vidocq.
Pendant que le soi-disant Poulain de Figères multipliait les occasions de se montrer en compagnie de Guy de Sermaise, le chef de la Sûreté ayant établi son quartier général à Castellane, se livrait autour de l'auberge du « Bon-Repos » à une enquête d'autant plus active qu'il devait l'avoir menée à bien avant huit jours.
Comme tout le monde, Vidocq connaissait la version fournie par l'ancien protégé de Talleyrand et de Fouché de son arrivée en France, et de la mort tragique, dans les gorges de la Tourbe, du guide qui s'était offert pour le conduire à Digne.
Comme tout le monde encore, le chef de la Sûreté avait pendant longtemps ajouté foi à ce récit, mais depuis que la longue série d'événements que nous connaissons lui avaient révélé un Poulain de Figères si différent du rigide et intègre directeur qu'on le prétendait être, Vidocq n'acceptait plus qu'avec une extrême méfiance tout ce qui avait rapport à ce téméraire personnage.
De plus, Vidocq admettait avec difficulté que le fils d'un gentilhomme probe et loyal comme l'avait été le comte Raoul de Figères, ait pu tomber aussi bas dans l'abjection et dans le crime.
Enfin, le maître policier s'était bien souvent demandé comment des êtres appartenant, en apparence tout au moins, à ces classes sociales aussi différentes: un comte de Figères, un Urbain, un ménage Desfontanges, avaient pu

s'associer pour poursuivre un même but infâme. Était-ce simplement les mêmes affinités charnelles qui les avaient réunis ou bien existait-il entre eux un lien insoupçonné?
Tout ce que Vidocq avait pu découvrir à Paris relativement à cette infernale association ne lui fournissait pas l'explication qu'il cherchait. Le chef de la Sûreté avait résolu de remonter aussi loin que possible dans le passé de l'intègre directeur des services criminels et de tâcher de découvrir la clef de ce mystère, sur les lieux mêmes où s'était déroulé, vingt-cinq ans auparavant, le sinistre drame de la Tourbe.
— Le souvenir doit s'en être conservé chez les habitants de la contrée, s'était dit le chef de la Sûreté. Je vais voir si la version qu'ils me donnent est conforme à celle qu'a été le pandu Poulain.
L'ancien repaire du « Bon Repos » n'était plus qu'une mesure en ruines lorsque Vidocq arriva, un beau matin, devant le bâtiment de sinistre mémoire qui avait été longtemps le refuge des « chauffeurs » de l'Estérel.
La maison était restée abandonnée depuis le départ de ses anciens propriétaires.
Il ne fut pas difficile au policier de s'introduire dans l'intérieur de cette bâtisse délabrée, dont la porte et les fenêtres vermoulues tenaient à peine et, dans ce lieu perdu au milieu des pins et des chênes lièges, il eut tout le loisir de se livrer, sans être dérangé à une inspection minutieuse.
Mais il ne découvrit rien qui put lui fournir la moindre indication sur ceux qui avaient habité jadis cette lamentable demeure.
— Diable! pensa Vidocq cela débute mal. Je comptais arriver dans une auberge dont

les propriétaires actuels pourraient me renseigner sur le compte de leurs prédécesseurs et je tombe sur une ruine que n'habite àme qui vive... depuis de longues années déjà, si j'en juge d'après l'aspect du lieu. Ici, je perds mon temps. Ne pouvant espérer faire parler les pierres, il ne me reste qu'une seule ressource: essayer de faire parler les gens.
Plusieurs jours de suite, Vidocq battit les environs, parcourant les hameaux, interrogeant les habitants...
Les gens semblaient un peu surpris de l'intérêt que paraissait porter cet étranger à cette vieille « bastide » en ruines; mais le chef de la Sûreté, se donnant comme un gros fabricant de bouchons de Grasse, expliquait qu'il serait disposé à acheter cette mesure pour la transformer en un hangar où il pourrait entreposer sur place les écorces de liège qu'il achèterait dans la contrée. Mais à qui appartenait cette ancienne auberge? A qui fallait-il s'adresser?
Les réponses qu'il obtenait demeuraient incertaines.
Quelques-uns de ceux auxquels Vidocq s'adressait croyaient avoir entendu dire qu'à la suite d'un accident de montagne où l'un des tenanciers du « Bon Repos » avait trouvé la mort, les autres, un beau matin, « avaient fermé la baraque » et s'en étaient allés... on ne sait où. Depuis, personne n'en avait plus entendu parler et voilà plus d'un quart de siècle que la maison était abandonnée.
Vidocq commençait à devenir fort inquiet sur les équilibres de son enquête. De sa réussite, cependant, son sort dépendait! Qu'il revint à Paris sans être plus avancé qu'à son départ, c'était dès lors pour lui l'impossibilité de con-

fondre le misérable Poulain.
Le chef de la Sûreté avait mis tout son espoir sur cette dernière carte; si elle ne portait pas, la partie était irrémédiablement perdue pour lui.
Cinq jours se passèrent ainsi en vaines interrogations et en infructueuses recherches.
— Plus que trois jours! pensait Vidocq. Et pourtant, c'est ici que doit se trouver la clef du mystère... je le sens, j'en suis sûr!
L'avant-veille du jour fixé pour son retour à Paris, le policier, ayant perdu tout espoir après tant de démarches inutiles, poursuivait cependant ses recherches par acquit de conscience.
Dans la salle commune de l'auberge où il désjeunait au village des Glandines, vint également prendre son repas un homme revêtu d'une blouse et chaussé de hautes guêtres de cuir. Aux paroles qu'il échangea avec le patron, Vidocq comprit que cet homme était le messager qui, deux fois par semaine, se rendait à Castellane et rapportait dans les différents villages de la région les commissions dont il avait été chargé.
Le chef de la Sûreté pensant que le métier exercé par son voisin de table devait le mettre en rapport avec la plupart des habitants de la contrée et d'être renseigné sur bien des choses, lia aussitôt conversation avec lui et l'interrogea naturellement au sujet du « Bon-Repos » et de ses anciens propriétaires.
(à suivre)